

# Compte-rendu Bureau du 2 Décembre 2025.

Présents : Jean-Marc Ferrand, Denis Charles, Marie-Annick Corre, Bernard Jacquet, Guy Docquin, Catherine Lebrun, Pierre Le Glatin, Patrick Bert, Jean-Luc Danet.

Absente excusée : Martine Queffrinec

La réunion a lieu en visio sur zoom. Début à 18h00.

L'ordre du jour est essentiellement consacré à la préparation du CA du samedi 6 décembre 2025.

**-DOSSIER MMDD :** une synthèse des demandes de notre association et des réponses de Jacques Clouteau sera présenté au CA par Jean-Marc, Hubert Bonnefond et Martine Queffrinec.

Le CA devra valider la réponse qui sera faite à MMDD. Il reste encore du chemin à faire pour arriver à un compromis. Se pose principalement le problème de la rentabilité pour l'éditeur. Denis propose que nous ne déclenchions la rémunération de notre association qu'à partir d'un certain seuil. Nous maintenons que la relation avec nos accueils pèlerins reste incontournable, ils resteront gérés par notre association et uniquement par notre association, ceux qui ne voudront pas être dans le guide ne le seront pas mais resteront accessibles sur notre site (idem qu'actuellement pour le MMDD de la voie de Vézelay).

**-AG de Plougonvelin :** Marie-Annick reprécise le déroulement de l'AG. Jean-Marc nous présente le diaporama qui sera adressé à tous les adhérents dès cette semaine via e-target. A ce jour il y a une réservation du village vacances Beauséjour pour 145 places. Le bureau propose de ne pas réserver d'autres hébergements, mais il y aura des hébergements complémentaires proposés : pour les camping-cars, l'auberge de jeunesse, les chambres d'hôtes... Les évènements de l'AG viennent en compétition avec la marche sur Redon. Il y a lieu de dissocier à la fois l'AG statutaire et le reste des 3 jours. Plusieurs options seront donc proposées aux adhérents :

Option 1 : l'AG seule avec repas du midi servi par un traiteur

Option 2 : AG seule avec repas sorti du sac

Option 3 : AG avec journée complète (repas du midi servi par le traiteur, buffet le soir, concert)

Option 4 : idem option 3 avec hébergements en plus (2 nuits) et visite du musée le dimanche matin).

Il faudra des badges de couleurs différentes en fonction des options retenues.

Le concert sera ouvert aux personnes en dehors de Compostelle-Bretagne au prix de 10€.

Le covoitage devra être organisé en amont.

**Rétro planning : envoi des convocations avec l'ensemble des festivités le 15 janvier 2026, relance le 31 janvier. Date limite d'inscription le 21 février 2026. Date de l'AG : 7 mars 2026.**

**(Possibilité d'envoi le 15 janvier pour inscription covoiturage et envoi inscriptions le 31 janvier)**

**Jacquets d'honneur :** Jean-Marc propose un jacquet d'honneur pour Mouez Ar Jackez. Il faudra voir avec Michel Bugeau samedi. Peut-être les faire monter sur scène au moment de l'AG. Les délégués doivent déjà voir avec leur s'ils veulent récompenser un membre.

Etoffer les commissions pour les années à venir.

**Pour l'après-midi de l'AG,** Denis propose de donner la parole à Karine Boivin pour présenter l'enquête qui sera faite l'an prochain. Pourquoi ne pas lui laisser 6 à 7 minutes...Il s'agit une fois de plus de la valorisation de notre association.

**L'inscription pour l'AG :** Peut-être demander à Christian Hardy et Patricia Le Merrer s'ils peuvent le faire. Les paiements se feront à la fois par Hello asso et par chèque comme les années antérieures. La commission information sera associé pour réaliser les documents d'inscription.

**-Les 30 ans à Redon :** des informations complémentaires seront données samedi. Nous prévoyons de limiter à 170 places à Redon. Le 44 prévoit un départ de Saint Gildas des Bois et une seule journée de marche pour arriver à Redon. Le 29 rencontre des difficultés d'hébergement sur Josselin donc rien de défini pour l'instant. Le 56 envisage de partir de Malestroit s'il n'y a pas de problèmes d'hébergement. Le 22 a réservé 30 places à Ruffiac pour 2 nuits.

**-Prise en charge de l'hébergement de la commission patrimoine à Ploërmel.** Cette commission va se réunir durant 2 jours la semaine prochaine pour travailler sur la rédaction du prochain guide, ces 2 journées consécutives permettent d'éviter des frais de déplacement et d'optimiser le temps de travail en commun. Elle souhaite la prise en charge par l'association de l'hébergement et de la location des salles, les membres prendraient en charge les repas. Le coût pour l'association sera de 526€50. A valider en CA.

**-CA des 20 et 21 mars 2026 :** c'est la même problématique que pour la commission patrimoine, ce CA sur 2 jours entraîne des frais d'hébergement et de location de salles. Après discussion sur 2 propositions de prise en charge, le bureau opte pour une demande de participation des élus de 20€ pour ce séminaire, Il faudra inviter à ce séminaire celles et ceux qui ne se représentent pas ainsi que les membres de la communication. Cette proposition sera présentée au CA samedi.